

REPONSES COMMUNE DE PLOUHINEC, en date du 24 août 2026, aux QUESTIONS DU 31/07/2026

Il est exigé dans le règlement de consultation les compétences suivantes :

Programmist professionnel mandataire de l'équipe, pilote de l'étude et représentant unique de l'équipe auprès du Maître d'Ouvrage (Planificateur de STEP ou équivalent avec expérience)

Q1 : Pouvez-vous préciser ce que vous entendez par cette définition de programmiste pour station d'épuration ? Un ingénieur disposant d'expériences significatives en maîtrise d'œuvre de station d'épuration peut-il, par exemple, couvrir cette compétence en répondant pleinement à vos attentes ?

Un programmiste pour une STEU est un expert qui rédige le cahier des charges fonctionnel et technique (le programme) pour la construction, dans le cas présent, de la nouvelle STEU du Bisconte. Il doit être en mesure de coordonner, réaliser l'ensemble des prestations d'assistance attendues détaillées dans le CCTP. L'appréciation des capacités d'un ingénieur disposant d'expériences significatives en Moe de STEU doit donc être évaluée à l'aulne de la bonne réalisation de ces prestations.

Économiste de la construction chargé de définir l'enveloppe prévisionnelle des travaux et de l'opération, ainsi que les coûts prévisionnels de fonctionnement et d'entretien

Q2 : Un ingénieur disposant d'expériences significatives en maîtrise d'œuvre de station d'épuration peut-il, par exemple, couvrir cette compétence en répondant pleinement à vos attentes ?

Cet ingénieur doit pouvoir présenter des compétences, capacités et expériences relevant de celles d'un économiste de la construction missionné pour définir l'enveloppe prévisionnelle des travaux et de l'opération, ainsi que les coûts prévisionnels de fonctionnement et d'entretien, et toute autre suggestion utile à la bonne exécution du projet de nouvelle STEU du Bisconte.

Ingénieur structure,

Q3 : Selon nous, cette compétence n'est pas utile pour une mission d'AMO, car la réalisation d'études structure n'est pas du ressort de la mission. Pouvez-vous le confirmer ?

Cette compétence pour cette mission AMO reste un atout pour aborder la complexité technique du projet.

Cabinets spécialisés pour mener les diagnostics : sols, impact, etc.

Q3 : Selon nous, cette compétence n'est pas utile pour une mission d'AMO, car la réalisation d'études de sols n'est pas du ressort de la mission. Pouvez-vous le confirmer ?

Cette compétence pour cette mission AMO reste un atout pour aborder la complexité technique du projet, et notamment pour l'assistance à la réalisation d'investigations complémentaires.